

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE

28/11/2022

Laiterie Coopérative d'Etrez

Unité de fabrication de produits laitiers

Activité : 2 622 m²Stockage : 453 m²

Document de référence : Plan de recoupement coupe feu

Construction en béton et panneaux isolants

CRITERE	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES
		activité	stockage	
HAUTEUR DE STOCKAGE				
jusqu'à 3m	0	0		
jusqu'à 8m	0,1		0,1	Stockage : 6,00 m
jusqu'à 12m	0,2			
TYPE DE CONSTRUCTON				
ossature stable au feu ≥1heure	-0,1			
ossature stable au feu≥30minutes	0			
ossature stable au feu<30minutes	0,1	0,1	0,1	
MATERIAUX AGRAVANTS				Extrait du guide pratique du CNPP 2020
Présence d'au moins un matériau aggravant			0	Si la catégorie du risque est déjà majorée du fait de la présence de panneaux sandwichs (voir chapitre 4.1.2) ceux-ci ne sont plus considérés comme des matériaux aggravants.
TYPE D'INTERVENTIONS INTERNES				
accueil 24H/24(présence permanente à l'entrée)	-0,1	0		
DAI généralisée reportée 24H/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24H/24 lorsqu'il existe,avec des consignes d'appels.	-0,1			
service de sécurité incendie 24H/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervenir 24H/24	-0,3			
\sum coefficients		0,1	0,2	
1+ \sum coefficients		1,1	1,2	
Surface de référence(S en m ²)		2 622	453	
$Q_i = 30 \times S / 500 \times (1 + \sum \text{Coef})$		173,052	32,616	
Catégorie de risque				
Risque 1 : $Q_1 = Q_i \times 1$				
Risque 2: $Q_2 = Q_i \times 1,5$		259,578	48,924	
Risque 3: $Q_3 = Q_i \times 2$				
Risque		2	2	
Risque sprinklé Q_1, Q_2 ou $Q_3 \div 2$				
DEBIT REQUIS (Q en m ³ /h)		259,578	48,924	
Total m ³ /h		308,502		
Arrondi au multiple de 30 m ³ le plus proche		300		
Débit poteau incendie (en m ³ /h)		96		Relevé Sogedo PI 154 04 : 21 m ³ /H + PI 154 05 : 75 m ³ /H
Volume d'eau pour 2H00		408,00		

DIMENSIONNEMENT DES RETENTIONS DES EAUX D'EXTINCTION INCENDIE

Calcul D9A du volume de rétention

ETABLISSEMENT : Coopérative liatière d'Etrez
 HYPOTHESES :
 - Volume D9 = 408 m³
 - Source sprinkleur = 0
 - Source RIA = 0
 - Surface de drainage (Surfaces bâtiments + voiries et parking)
 = 7 445 + 6 465 = 13 910 m²

Besoins pour la lutte extérieure		Résultat document D9 (Besoins * 2 heures au minimum)	408
Moyens de lutte intérieure contre l'incendie	Sprinkleurs	Volume intégrale de la source principale ou besoins * durée théoriques maxi de fonctionnement	0
	Rideau d'eau	Besoins * 90 mn	0
	RIA	A négliger	0
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante * temps de noyage (en gal 15 à 25 mn)	0
	Brouillard d'eau et autres systèmes	Débit * temps de fonctionnement requis	0
Volume d'eau liés aux intempéries		10 l/m ² de surface de drainage	139
Présence stock de liquides		20 % du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume	A compléter
Volume total de liquide à mettre en rétention (m ³)			547



Notice de sécurité
Permis de construire de bâtiments
industriels ou artisanaux ou agricoles



Important :

Cette notice doit apporter toutes les précisions nécessaires à la bonne compréhension du projet et des plans (nature de l'établissement, conditions constructives, ...) et mentionner les mesures prises pour satisfaire aux dispositions du code du travail relatives au stockage des produits inflammables, aux moyens de secours ainsi qu'aux dispositions du code de l'urbanisme (notamment l'article R 111-5) relatives à l'accès des secours publics et à la défense extérieure contre l'incendie (DECI).

La notice de sécurité est à compléter le plus précisément possible conjointement par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

Tous les paragraphes devront être renseignés ou porter la mention « SO » pour « Sans objet ».

Objet :

Extension fromagerie

PC n° :

1° Renseignements généraux :

Dénomination de l'établissement :

Adresse :

367, Route de Montrevel Etrés
01360 Bresse Vallons

Propriétaire :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Entreprise Coopérative
d'Etrés

Exploitant :

Téléphone :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

04 74 25 47 86
IDM

Description succincte de l'activité exercée :

Téléphone :

Fabrication de produits laitiers

Installation classée :

Régime de classement : D / DC / E (A) AS.

Date de l'arrêté préfectoral :

Observations :

16/11/2011

Établissement recevant du public (ERP)

Type :

Catégorie :

Observations :

Sans objet

2° Accès des secours :

2.1° Accès des véhicules :

Porche ou passage couvert : OUI / **NON** Si OUI, hauteur libre de passage (m) : /

Portail : OUI / **NON** Si NON, largeur utile de passage (m) : /

2.2° Façades accessibles :

Desservies par	Nombre	Largeur (m)
Voie engins ¹) Toutes les façades sont accessibles	Voir plan n°10 ci-joint
Voie échelle		
Espace libre		

Impasse : OUI / **NON** Si OUI, précisez la nature et les dimensions de l'aire de retournement (m) :

3° Dimensionnement des besoins en eau de la DECI (selon le document technique D9) :

3.1° Stockage :

Nature	Quantité ou volume	Mode de stockage ou conditionnement	Hauteur maximale de stockage
Matières premières) voir calcul D9 ci-joint		
Produits finis			
Liquides inflammables			
Matières explosibles, inflammables, toxiques ou radioactives			

3.2° Accueil 24 h / 24 et 7 / 7 (présence permanente à l'entrée) : OUI / **NON**

3.3° Détection automatique incendie (DAI) généralisée rapportée 24 h / 24 en télésurveillance ou au poste de secours 24 h / 24 avec des consignes : OUI / **NON**

Si NON, détection localisée : **OUI** / NON. Si NON, précisez les locaux concernés :

1 Voies et espaces conforme à l'article CO2 de l'arrêté du 25/06/1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP.

3.4° Service sécurité incendie 24 h / 24 et 7 j / 7 avec des moyens appropriés (équipe de seconde intervention) : OUI / NON.

Si NON et s'il existe un service de sécurité incendie, renseignez le tableau suivant :

Horaires de présence	
Effectifs	
Qualification	

3.5° Conception générale de l'établissement :

Nombre de bâtiments :

	Nombre de niveaux par bâtiment	Superficie par bâtiment et niveau	Surface de référence du risque ou surface maximale non recoupée ¹
Existant			2692 m ² activité
Projet			453 m ² stockage

3.6° Extinction automatique incendie (EAI) :

EAI généralisée à eau : OUI / **NON**.

Si NON , précisez les locaux :

EAI avec un autre agent extincteur : OUI / **NON**.

Si OUI, précisez l'agent extincteur :

3.7° Comportement au feu des structures, éléments et matériaux de construction :

Résistance au feu exprimée par :

R pour capacité portante (ancien classement SF pour stable au feu),

E pour étanchéité au feu ou RE si fonction portante (ancien classement PF pour pare-flamme),

EI (I pour isolation thermique) ou REI si fonction portante (ancien classement CF pour coupe-feu).

Le classement s'exprime en fonction du temps en minutes pendant lequel les éléments ont satisfait aux différents critères de performances.

Éléments de construction	Nature des matériaux	Comportement au feu (performance)
Structures et charpentes	Métal	
Murs de recoupement et portes	Béton armé Panneaux (ciment de) coque	REI 120

¹ Il s'agit d'une surface développée (donc prendre en compte les mezzanines) qui est au minimum délimitée, soit par des murs coupe feu de performance REI 120 conformes à l'arrêté du 22 mars 2004 relatif à la résistance au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages, soit par un espace libre de tout encombrement, non couvert, de 10 m minimum.

3.8° Isolement par rapport à l'existant :

	Distance du (des) bâtiment(s) existant(s) en m	Si contigu, indiquez la résistance au feu de(s) (la) paroi(s)	Nature du (des) bâtiment(s) existant(s) : habitation(s), ERP, bureau(x), artisanat(x), installation(s) NC, IC
Nord) REI 120)	Fromagerie
Sud			
Ouest			
Est			
Étage supérieur			

3.9° Isolement par rapport aux tiers :

	Distance du (des) bâtiment(s) existant(s) en m	Si contigu, indiquez la résistance au feu de(s) (la) paroi(s)	Nature du (des) bâtiment(s) existant(s) : habitation(s), ERP, bureau(x), artisanat(x), installation(s) NC, IC
Nord	17,50		Habitation
Sud	45,00		
Ouest	26,00		Habitation
Est	55,00		
Étage supérieur			

Débit simultané requis : 300 m³/h (arrondi au multiple de 30 m³/h le plus proche)

3.10° Points d'eau incendie normalisés (Poteaux (PI) et/ou bouches (BI) d'incendie) :

Précisez si existant ou à créer et les représentez sur les plans.

Emplacement ou repère sur plan	Type : - PI ou BI DN 80, - PI ou BI, DN 100, - PI ou BI DN 150	N° d'identification	Débit unitaire sous 1 bar (m ³ /h)	Distance ¹ (m) entre la porte de la cellule la plus éloignée et le PI ou BI
	PI DN 100	PI 154 04	64) Voir plan mass
	PI DN 100	PI 154 05	57	

¹ Par chemin stable de 1,40 m de largeur minimum, praticable de tout temps, en cheminement direct et sans obstacle.

Débit simultané des PI ou BI (si mesuré) :

Emplacement ou repère sur plan

N° d'identification

Débit sous 1 bar (m³/h)

PI 150404
96 m³/h

PI 15405

3.11° Points d'eau incendie non normalisés :

Précisez si existant ou à créer et les représentez sur les plans.

Emplacement ou repère sur plan	Type : - réserve naturelle (RN), - réserve artificielle à l'air libre (RAA), - réserve artificielle enterrée (RAE), - réserve artificielle souple (RAS)	N° d'identification	Capacité (m ³)	Dispositif de réalimentation : OUI / NON. Si OUI, indiquez le débit (m ³ /h)	Distance ¹ (m) entre la porte de la cellule la plus éloignée et le point d'eau d'incendie
	RAS	nouvelle 500		Non	Voir plan masse

4° Autres renseignements concernant la défense interne contre l'incendie (DICI) :

L'EAI évoquée dans le paragraphe 3° participe à la DICI.

4.1° Robinets d'incendie armés (Norme NFS 61-201) :

Diamètre nominal (mm)	Nombre
Ø 19	
Ø 25	
Ø 40	3

4.2° Extincteurs :

Nature	Capacité (l)	Nombre
Eau pulvérisée	6L / 9L	11 / 1
Poudre	3 Kg	4
CO ₂	5 Kg	5

1 Par chemin stable de 1,40 m de largeur minimum, praticable de tout temps, en cheminement direct et sans obstacle.

5° Législation et réglementation :

L'unité territoriale de l'Ain de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) devra être consultée pour ce qui concerne l'application des dispositions du code du travail relatives à l'hygiène, la sécurité des travailleurs et la prévention des incendies.

Les activités qui seront exercées dans ce bâtiment sont susceptibles d'être soumises aux dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement – Livre V – Titre I^{er} – parties législative et réglementaire).

En conséquence, le pétitionnaire devra consulter le service de l'État chargé du contrôle de ces installations et se conformer, en cas d'assujettissement, aux règles qui lui seront imposées par ce service.

Les locaux recevant du public sont soumis au code de la construction et de l'habitation (CCH).

Nous certifions exacts les renseignements contenus dans ce document.

Fait à (lieu) *ETREZ*

Le (date) *08/10/23*

Le maître d'ouvrage,

Le maître d'œuvre,


LAITERIE COOPÉRATIVE D'ETREZ - FOISSIAT
367, route de Montrevel - ETREZ
01340 BRESSE VALLONS
Tél. 04 74 25 41 86 - Fax 04 74 25 46 81
SIRET 338 544 646 00015


Kea sas
13 rue de Presle 01310 POLLIAT
Tél. 04 77 45 56 29
admin@kea-ing.fr / gestion@kea-ing.fr
SIRET : 835 112 236 00020 RCS Bourg-en-Bresse